



**Nicolas HULOT, ministre d'État,  
ministre de la Transition écologique et solidaire**

Paris, le vendredi 30 juin 2017

## Communiqué de presse

---

### **L'étang de Salses-Leucate reconnu d'importance internationale au titre de la Convention Ramsar pour les zones humides**

**Nicolas Hulot, ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, salue la labellisation de l'étang de Salses-Leucate et de ses zones humides périphériques au titre de la Convention Ramsar. La désignation de ce site vient récompenser sa richesse écologique et les actions de gestion durable engagées depuis plusieurs années par les acteurs locaux.**

Le site labellisé s'étend sur plus de 7 600 hectares répartis entre 9 communes sur les départements de l'Aude et des Pyrénées Orientales au bord de la méditerranée. Il est situé le long d'un axe majeur pour les oiseaux migrateurs et constitue une des lagunes méditerranéennes françaises les plus représentatives et les mieux préservées. D'une très grande richesse écologique, ce territoire abrite une faune et une flore spécifiques liés à des écosystèmes devenus rares (Flamant rose, Aigrette, Cistude d'Europe...). Les considérations écologiques y sont étroitement imbriquées avec les enjeux socio-économiques du fait des nombreuses activités humaines telles que la pêche, l'aquaculture, la chasse ou encore le tourisme.

Les milieux humides présentent de multiples facettes, se caractérisent par une biodiversité exceptionnelle et jouent un rôle primordial dans l'épuration de l'eau et la prévention des crues. Menacés par les activités humaines et les changements globaux, les milieux humides sont des espaces à forts enjeux écologique, économique et social.

#### **La convention Ramsar**

La convention sur les zones humides d'importance internationale, appelée Convention de Ramsar, est un traité intergouvernemental qui offre un cadre à la conservation et la mise en valeur des zones humides et de leurs ressources. Son objectif est d'élaborer et de faire vivre un réseau international primordial pour la diversité biologique mondiale.

Le réseau français de 46 sites Ramsar couvre désormais près de 3,6 millions d'hectares répartis sur 35 sites en métropole et 11 outre-mer.

Retrouvez en ligne :

[un état des lieux des sites Ramsar français](#)  
[la politique du ministère en faveur de la protection des milieux humides](#)  
le communiqué en ligne

---

Contact presse : 01 40 81 78 31  
[www.ecologique-solidaire.gouv.fr](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr)  
[@Min\\_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)